



DESINSECT AP+

**DÉSINFECTANT et INSECTICIDE A EFFET DE CHOC
RÉMANENT POUR INSECTES VOLANTS ET RAMPANTS
ACARICIDE EFFICACE CONTRE LES SARCOPTES(GALE)**



PROPRIETES :

DESINSECT AP+ est un aérosol pour brumisation **hors présence humaine** de composés insecticides. Son action, à effet de choc, agit par contact ou par ingestion, contre les insectes volants (mouches, moustiques, guêpes, frelons, etc...). DESINSECT AP+ est également actif sur les insectes rampants (blattes, cafards, puces, punaises, mites, etc...).

DESINSECT AP+ contient un noyau insecticide à fonction acaricide très efficace sur les sarcoptes, acariens responsables des maladies de peau telle que la gale.

Polyvalent, il agit sur les adultes, les larves et les œufs.

DESINSECT AP+ possède un effet de rémanence stable à la chaleur et à la lumière.

Economique, il ne nécessite pas de mélanges avant application ni de matériels complexes pour la mise en œuvre.

Décontaminant destructeur d'odeurs renfermant des éléments actifs biocides à fonctions :

- **Bactéricide** (efficacité contrôlée selon **NF EN 1276**) *Pseudomonas aeruginosa*, *Escherichia coli*, *Staphylococcus aureus*, *Enterococcus hirae*. P.V. NL/04099/3) (5 mn)
- **Fongicide**, efficacité contrôlée selon **NF EN 1275** à 80% v/v pendant 15 minutes sur *Candida albicans* IP 4872 et *Aspergillus niger* IP 1431.83 (P.V. NL/10162/3) (15 mn)
- **Levuricide** (**NF EN 1275** *Candida albicans* P.V. 99263/1) (5 mn)

Décontamination des surfaces par voie aérienne, réduction de la contamination aéroportée mesurée selon le protocole P.V. NL/05035/F1.

Réduit les risques de prolifération des microbes et insectes dans les locaux.

Destructeur d'odeurs puissant, à dispersion instantanée par micronisation avec effet turbulent, apporte une action rapide neutralisante contre les molécules à odeurs désagréables.

COMPOSITION :

Préparation à base d'une combinaison de fonctions destructrices d'odeurs, de biocides et insecticides en solution hydroalcoolique.

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

UTILISATIONS :

DESINSECT AP+ est un produit pour les professionnels : diffuseur à percussion hors présence humaine pour locaux fermés, HPH par brumisation en microparticules dans l'atmosphère, accède ainsi dans les zones difficiles à atteindre et à décontaminer telles que surfaces poreuses, crevasses, fissures, plafonds, gaines V.O ou techniques, conduits d'évacuation de fumée ou de climatisation, cheminées, bouches d'aération, trappe de désenfumage.

Utilisation dans les locaux à usages collectifs, salles de transit aéroportuaires, entrepôts, magasins, locaux de stockage (cartons, vêtements), maisons de retraite, salles mortuaires, compartiments funéraires des véhicules de transfert (décret n° 94941 du 24.10.1994), cabinets médicaux et vétérinaires, vestiaires, salles municipales, salles de sports, piscines, isoloirs, internats, etc...

MODE D'EMPLOI : DESINSECT AP+

Pour toute application, veiller avant de percuter l'aérosol, à l'absence de toute source d'ignition : flamme, cigarette, appareil en fonctionnement dans le local.

Diffusion à percussion hors présence humaine.

Fermer portes et fenêtres ou accès au local ou compartiment à désinfecter, veiller à l'absence de personnes, animaux, aquariums ou plantes.

Placer l'aérosol au milieu de la pièce ou du compartiment, enlever le capot de l'aérosol et percuter celui-ci en enfonçant complètement le bouton poussoir (le jet part vers le haut, ne pas orienter vers le visage).

SORTIR IMMEDIATEMENT de la pièce en évitant d'inhaler et en refermant la porte, l'aérosol se videra seul et en totalité.

LAISSER EN CONTACT dans le local fermé pendant 2 à 3 heures et passé ce délai, aérer la pièce complètement avant réutilisation.

Prévoir un aérosol de 150 ml pour 25m³ soit une pièce de 10 m², un aérosol de 300ml pour 60m³ soit une pièce de 25m² et un aérosol de 500ml pour 120m³ soit une pièce de 50m².

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit et son conditionnement est destiné.

Usage biocide TP 18	Usage biocide TP 2
Cyperméthrine 0,119 % Butoxyde de piperonyl 0,139 %	Chlorure de didécylidiméthyl ammonium 0,22 % Glutaraldehyde 0,22 %

Informations relatives à l'usage des biocides : Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr



DANGER EUH208 Contient GLUTARAL. Peut produire une réaction allergique.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.